



Habilitation électrique B1V – B2V – BR – BC

- Public concerné : Personnel effectuant des opérations d'ordre électrique dans un environnement BT ou d'ordre non électriques dans un environnement HT.
- Prérequis :
 - Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir.
 - Un diplôme ou une pratique professionnelle dans le milieu de l'électricité. Être capable de comprendre et appliquer des instructions de sécurité.
 - Compréhension, maîtrise de la langue française et des 4 opérations de calcul
 - Médicalement apte
- Formation pour 2 à 12 adultes maximum
- Durée : 3 jours (21h)
- Modalité d'accès : Formation en présentiel, sur inscription. Pour toute information, vous pouvez nous contacter au 06 67 32 18 17 ainsi qu'à l'adresse suivante : orme.formations@gmail.com
- Délais d'accès : entre 2 jours et 4 semaines
- Renouvellement conseillé : Tous les 3 ans
- Accessibilité : les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter directement notre référente (06 67 32 18 17)
- Tarif de groupe : 2100,00 net par session pour un groupe dès 4 personnes / Tarif individuel : nous consulter
- Formation éligible OPCO
- Lieu : Les formations peuvent avoir lieu dans votre entreprise ou sur l'un de nos sites, à votre convenance.

Objectifs

- Permettre au personnel réalisant des opérations d'ordre électrique en Basse Tension (BT) et non électrique en Haute Tension (HT) de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur ou au voisinage des ouvrages et/ou installations électriques.
- Pour l'employeur : S'assurer de l'aptitude des employés à adapter ces prescriptions.

Programme

1. Présentation :

- Objectif global de la formation
- Généralités
- Les accidents

2. Tronc commun n°2 :

- Effets du courant sur le corps humain.
- Ouvrage ou installations : Domaines de tensions, limites et reconnaissances des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : Principe, symboles, limites et formalisation
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, consignation, mise hors de portée



- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Equipements de protection collectives : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de protection individuelles : Identifier, vérifier, utiliser

3. Modules complémentaires évaluations BT/HT

- Savoirs et savoir-faire conformes à la NF C 18-510
- Chapitres D.2.11, D.2.12, D.2.13, D.2.14 pour la partie BT
- Chapitre D.2.4 pour la partie HT (H0-H0V)
- Evaluations pratiques

Méthodes pédagogiques

Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques en présentiel. Support vidéo, autoformation sur programme informatique, diaporama, livret de formation, exposés interactifs, QCM.

Formation pratique sur installations destinées pour l'évaluation des niveaux.

Ressources pédagogiques : Décret N°2010-1118 du 22 septembre 2010 / Norme NF C 18-510 de janvier 2012 et amendement A2 de juin 2023 / ED6127 de l'INRS

Evaluation

Évaluation formative par le formateur tout au long de la formation.

Remise d'un avis d'habilitation pour l'employeur sous réserve de réussite aux évaluations.

Délivrance d'une attestation individuelle de formation ainsi qu'un certificat de réalisation. Recyclage nécessaire tous les 3 ans, selon les recommandations de la norme NF C 18-510.

NB : Le titre d'habilitation définitif est établi et délivré par l'employeur.

Nous contacter

Aymeric L'Héritier, responsable formations, 06 67 61 22 54

Lyse Breton, responsable relation clients et référente handicap, 06 67 32 18 17